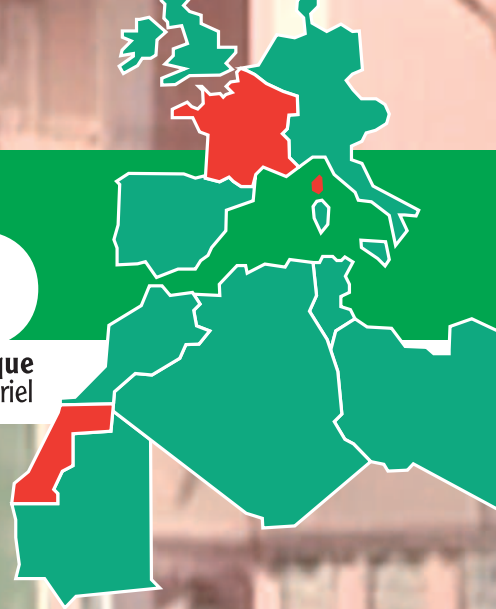


Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique
numéro 139 – avril mai juin 2007 – 3,5 € – trimestriel



LE MONDE DOIT ENTENDRE LA LUTTE DES SAHRAOUIIS

Les négociations de Manhasset entre le Maroc et le Front Polisario sous la conduite de Peter Walsum consacré grand ordonnateur pour la recherche d'une issue, par le Secrétaire général des Nations Unies, vont-elles à terme permettre aux Sahraouis de s'autodéterminer ?

Ces négociations, qui ne sont pas les premières, ne se sont pas interrompues à l'issue des deux premiers rounds, c'est la première fois et c'est un tout premier et modeste succès pour tous ceux qui veulent croire en une issue respectueuse du droit.

D'autres rencontres devraient avoir lieu au cours de l'automne après la session de l'Assemblée Générale des Nations Unies et la réunion de la Quatrième Commission de décolonisation. Le droit à l'autodétermination doit être réaffirmé au sein de ces assemblées et doit reprendre strictement le message de la dernière résolution de l'ONU de sorte qu'aucune ambiguïté ne vienne contrarier le cadre des prochaines négociations.

En Europe, en Afrique, la RASD a recueilli cet été de nombreux succès en Afrique du Sud en particulier et au sein de l'Union Africaine qui prépare dès à présent une mission dans les campements. La prochaine conférence européenne qui se tiendra en octobre à Rome ne manquera pas de réunir de manière significative toutes ces solidarités et tous ces soutiens au plus haut niveau. (...) suite page 2

Édito suite

(...) La situation au Sahara occidental où la mobilisation populaire ne faiblit pas mais au contraire se diversifie, s'enracine dans toutes les composantes de la population est au centre des négociations actuelles en prenant à contre pied la volonté marocaine de définitivement «marocaniser» le Sahara. **En effet la propagande usée jusqu'à la corde, la répression comme seule solution ne viennent pas à bout de la capacité de résistance et de révolte des Sahraouis.**

Seul aujourd'hui le parti marocain de la Voie Démocratique ose se dire favorable au respect du droit à l'autodétermination des Sahraouis et à l'engagement de bonne foi de leur pays dans le processus de négociations. Ce parti avait également appelé au boycott des élections législatives, leurre démocratique quand la Constitution marocaine donne tous les pouvoirs au Roi. Le Polisario aussi avait appelé au boycott, ce vote ne regardant que les citoyens marocains, ce que ne sont pas les Sahraouis ! La participation électorale semble leur avoir donné raison.

Suivant les informations transmises par les dernières dépêches, un troisième round de négociations pourraient s'engager à Genève en décembre. Mohamed Ould Salek, Ministre des Affaires Etrangères de la RASD vient de son côté, à l'occasion d'une rencontre à Madrid avec son homologue espagnol Moratinos, de clarifier la donne : un référendum proposant aux Sahraouis un choix clair autonomie ou indépendance.

Sous le vernis de la propagande, tous les observateurs se rendent compte aujourd'hui, que le Maroc s'est épuisé à cette surenchère nationaliste, le pays ne peut plus supporter d'acquiescer au conflit et à ses troupes sur place 3 millions de dollars US par jour. Le Maroc des bidonvilles et des campagnes isolées a besoin de cet argent qui alimente mafias et corruption.

Le rendez-vous de décembre sera-t-il celui de la paix et donc celui des peuples ?

Régine Villemont secrétaire générale de l'AARASD

Ce nouveau numéro de Sahara Info est essentiellement consacré à l'analyse et à l'appréciation de la situation politique du conflit du Sahara occidental puisque l'actualité nous y invite. En effet les deux premières rencontres directes entre Maroc et Front Polisario qui ont eu lieu à la demande du Secrétaire général, tout près de New York à Manhasset, cet été, peuvent en dépit de l'intransigeance marocaine, laisser espérer un débouché politique à moyen terme. La situation au Sahara occidental occupé où le soulèvement populaire s'amplifie en dépit de la répression, est devenu un élément essentiel de la partie diplomatique qui se joue et ne manque pas de faire bouger les positions au Maroc. Ainsi les négociations de Manhasset ont été traitées de manière appropriée par la presse indépendante marocaine davantage amenée à se défaire du tabou de la marocanité du Sahara. Un article du Journal Hebdo, publié en juillet en témoigne. Le long développement que le politologue Monsieur Yahia H. Zoubir consacre au sujet du Sahara nous permettra de le situer plus largement dans la problématique Maghrébine. Quelques brèves nous permettront d'apprécier les positions françaises dans notre actualité électorale.

MANHASSET, une nouvelle chance ?

Les négociations secrètes ou publiques entre le Maroc et le Front Polisario n'ont pas cessé sans jamais aboutir, butant toujours sur le refus marocain de courir le risque de la démocratie en acceptant l'autodétermination des Sahraouis.

Bamako, 1978.

Grâce à la médiation du président Traoré, la capitale malienne abrite la première rencontre entre le Maroc et le Polisario. Elle sera cependant rapidement interrompue à cause du décès du Président algérien Houari Boumediène.

Lisbonne, 1982.

Rencontre entre un haut responsable sécuritaire marocain (Driss Basri, très probablement) et Bachir Mustapha Sayed, alors numéro deux du Front Polisario.

Alger, 1983.

Une délégation marocaine de haut niveau se déplace en Algérie. Le conseiller Ahmed Réda Guedira, le ministre des Affaires étrangères M'hammed Boucetta et Driss Basri rencontrent Bachir Mustapha Sayed, présenté comme l'homme du dialogue par excellence.

Alger, 1989.

Nouvelle rencontre en Algérie, grâce à la médiation du président Chadli Ben Jdid, quelques mois avant la signature du traité de création de l'Union du Maghreb Arabe.

Marrakech, 1989.

Hassan II reçoit, pour la première fois, des dirigeants du Front Polisario dont Bachir Mustapha Sayed, Brahim Ghali et Mahfoud Ali Beiba. Les deux derniers sont à la tête de l'actuelle délégation de Manhasset.

El Aïoun, 1993.

Une première dans l'histoire du conflit saharien : des Sahraouis des deux bords se retrouvent directement à El Aïoun, et plus précisément à l'hôtel Parador, aménagé spécialement pour accueillir le roi Hassan II lors de sa toute première visite au Sahara. La délégation du Polisario était une nouvelle fois dirigée par Bachir Mustapha Sayed.

Tanger, 1996.

Une délégation du Polisario rencontre, pour la

première fois, le prince héritier Sidi Mohammed en présence de Driss Basri. Ils se retrouveront à nouveau à Rabat.

Houston, 1997.

Rencontre tenue sous l'égide des Nations Unies et pour presque la première fois, Maroc et Polisario arrivent à un résultat concret. C'est à Houston que les deux parties se sont en effet mises d'accord sur les procédures du référendum et l'instauration de mesures de confiance.

Genève, Berlin, Londres, 2000.

Tenue de réunions techniques pour mettre en place les mesures de confiance (dont les visites familiales). Les rencontres se faisaient surtout au niveau des représentants des deux parties auprès de la Minurso.

Manhasset, 2007.

Deux délégations au travail

La délégation sahraouie est composée de **Mahfoud Ali Baba**, président du Conseil national sahraoui, **Brahim Ghali**, représentant du Front Polisario en Espagne, **M. Khaddad**, responsable de la coordination entre le Front Polisario et la Minurso et **A. Boukhari** représentant du Front Polisario à l'ONU. C'est la même délégation qui a assisté aux discussions de Houston en 1997. Elle est renforcée par le conseiller à la présidence **Bachir Sgheir** et le représentant du Front Polisario pour la Grande-Bretagne et l'Irlande **Sidi Mohamed Omar**.

La délégation marocaine est composée de **Chakib Benmoussa**, ministre de l'Intérieur, **Taieb Fassi Fihri**, ministre délégué aux Affaires étrangères et à la Coopération, **Fouad Ali Al Himma**, ministre délégué à l'Intérieur, **Khalihenna Ould Errachid**, président du Conseil Royal consultatif pour les Affaires Sahariennes (CORCAS), **Mohamed Yassine Mansouri**, Directeur général des Études et de la Documentation et **El Mostafa Sahel**, représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l'ONU.

SOMMAIRE

- p. 1 Édito
- p. 2 **Manhasset, une nouvelle chance ?**
- p. 3 **Les premières rencontres de Manhasset vues par la presse indépendante marocaine (Journal Hebdo juillet 2007) par Catherine Graciet**
- p. 4 à 6 **Le Conflit du Sahara occidental dans la Géopolitique Maghrébine par Yahia H. Zoubir**
- p. 7 **L'après élections françaises...**
- p. 8 et 9 **Mission dans les territoires occupés par Claude Mangin et France Weyl**
- p. 10 **Rencontre avec Lahcen Moutik**
- p. 11 **Brèves**
- p. 12 **L'été 2007 des enfants Sahraouis**

Les premières rencontres de Manhasset vues par la presse indépendante marocaine (Journal Hebdo juillet 2007)

Catherine Graciet

Si les négociations entre le Maroc et le Front Polisario n'ont pas abouti à une solution, elles ont permis aux deux parties de dialoguer ouvertement et de se mettre d'accord pour une nouvelle rencontre en août. Le premier round de négociations sur le Sahara occidental s'est tenu comme prévu à Long Island, près de New York, les 19 et 20 juin derniers. Sans surprise, aucun accord n'a été trouvé mais les deux parties ont convenu de se revoir au même endroit lors de la deuxième semaine du mois d'août pour poursuivre les pourparlers.

Des discussions en arabe, français et espagnol

Les discussions se sont tenues en arabe, en français et en espagnol, chaque partie étant assistée par des traducteurs. Côté marocain, les plus prolixes étaient incontestablement Taïeb Fassi Fihri et Chakib Benmoussa qui donnaient de temps en temps la parole à Khalli Henna Ould Rachid, le président du Corcas. « C'était Peter van Walsum, l'Envoyé spécial de Ban Ki Moon, qui dirigeait les négociations. Les cinq premières minutes ont été extrêmement tendues mais quand nous avons commencé à dialoguer, l'ambiance s'est améliorée. Chaque délégation a présenté son plan pour l'avenir du Sahara occidental puis nous nous sommes mutuellement dit ce que nous pensions de chaque proposition », témoigne Ahmed Boukhari, le représentant du Front Polisario à New York et membre de la délégation sahraouie. « Le Maroc a réfuté notre plan, estimant que le référendum d'autodétermination ne pouvait pas être organisé. Nous leur avons répondu que le corps électoral a déjà été défini à deux reprises. Nous leur avons également dit que nous ne refusions pas leur plan d'autonomie mais que nous l'intégrions dans un package qui comporte un référendum d'autodétermination à trois options: l'indépendance, l'autonomie et l'intégration au Maroc ». Toujours selon Ahmed Boukhari, le thème du terrorisme a également été abordé. « Les Marocains ont utilisé cet argument publiquement pour convaincre des puissances occidentales de leur apporter leur soutien. Nous avons rappelé que le terrorisme est un phénomène urbain et qu'à ce jour aucun Sahraoui n'est passé par Guantanamo et n'est impliqué dans un attentat. Nous leur avons aussi dit que nous pourrions très bien mettre en place des unités militaires conjointes ».

Que s'est-il passé avec l'Espagne ?

L'ambiance cordiale et l'esprit de dialogue dans lesquels se sont déroulées les négociations n'étaient pas gagnés d'avance. En effet, alors que les Américains s'étaient clairement prononcés contre la venue de membres du

Corcas, et notamment de son président Khalli Henna Ould Rachid, la délégation marocaine a passé outre, provoquant de vives discussions au sein du Polisario. « Nous avons décidé de ne pas bloquer les négociations à cause d'Ould Rachid pour ne pas donner un avantage stratégique au Maroc qui aurait alors pu le retirer de la délégation et instrumentaliser ce geste comme une concession accordée aux Nations Unies », explique ce membre du mouvement indépendantiste.

Autre sujet de tension : l'Espagne. Selon la version officielle espagnole, le Maroc et le Front Polisario n'ont pas souhaité la présence d'autres parties à la table des négociations et l'objectif de Madrid était, certes, d'être proche des négociateurs mais en aucun cas avec eux. Une vision que ne partage pas cette source diplomatique pour qui la rencontre de Long Island a été le théâtre d'un véritable clash entre l'Espagne et le Front Polisario. « Ban Ki Moon a remis personnellement aux Espagnols une invitation pour assister aux négociations lorsqu'il s'est rendu à Madrid au début du mois de juin. Probablement parce que l'Espagne est l'ancienne puissance occupante du Sahara occidental. Le Polisario, qui accuse le Premier ministre Zapatero de soutenir le Maroc, a fait savoir en coulisse que l'Espagne n'était pas la bienvenue. Le plus surprenant est qu'il semble bien que le Maroc ne soit pas monté au créneau pour défendre les Espagnols ».

Dans le même registre, si l'Algérie et la Mauritanie ont participé aux séances d'ouverture et de clôture des pourparlers, elles n'étaient pas présentes lors des négociations proprement dites, même si elles ont été consultées.

Quand à la France et aux États-Unis, ils n'ont même pas décroché un strapontin d'observateurs. En ce qui concerne les États-Unis dont on sait qu'ils tiennent pour exemplaire leur modèle fédéral, il se murmure enfin dans les couloirs des Nations Unies qu'ils auraient soumis un plan de paix au Maroc et au Polisario qui serait à mi-chemin entre l'autonomie et l'indépendance du Sahara occidental. Une affaire à suivre.

Les nouvelles de la RASD

06.04.2007

Le Roi a constitué, au sein du ministère de l'Intérieur, une cellule particulière chargée de la promotion du projet d'autonomie. Il s'agit de trois Sahraouis élevés au rang de walis, Mohamed Ali El Admi (Omar Hadrami, ex-dirigeant du Front Polisario, ex-gouverneur de la province de Settat), Mohamed Rachid Douihi et Khalil Dkhil, deux anciens membres du PUNS, le parti mis en place dans les années soixante-dix par l'Espagne pour s'opposer au front Polisario.

09.04.2007

Le Premier ministre sahraoui Abdelkader Taleb Omar s'est déclaré déçu de la position du gouvernement espagnol, alignée sur le Maroc, alors que le parlement et la majorité de la population sont d'un autre avis. « Nous ne pouvons pas accepter la vente d'armes espagnoles au Maroc ni l'alignement sur les positions marocaines », a-t-il souligné, ajoutant que « l'Espagne avait une dette historique et morale avec notre peuple. »

10.04.2007

Dassault Aviation va vendre 18 avions de combat Rafale au Maroc.

10.04.2007 ONU – Plan de paix

Le Front Polisario a remis au Secrétaire général de l'ONU un plan de solution du conflit, « souple et constructif », conforme « aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations unies, qui appellent toutes à l'exercice par les Sahraouis de leur droit à un vote sur leur autodétermination par un référendum libre et légitime ». Selon le représentant du Front Polisario, Ahmed Boukhari, ce plan est « ouvert à la coopération et aux relations de bon voisinage avec le royaume du Maroc et l'ensemble des pays de la région » et propose une « relation spéciale » avec le Maroc dans les domaines de l'économie, du commerce et de la sécurité.

12/14.04.2007

Plusieurs manifestations de protestation contre la politique du gouvernement ont eu lieu du 12 au 14 avril, à Barcelone, Madrid, Santander, Valence, Cadix, Jaén, Séville et Málaga.

13.04.2007 Pétition

Une délégation de la Coordination européenne de soutien au peuple sahraoui a transmis à la représentation de l'ONU à Bruxelles, un appel au Secrétaire général des Nations unies muni de plus de 9 000 signatures, l'exhortant à faire respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

13.04.2007

Rapport du Secrétaire général de l'ONU

Ban Ki-moon prend acte des propositions marocaines et sahraouies et recommande aux deux parties « d'engager des négociations sans conditions préalables, afin de parvenir à une solution juste et mutuellement acceptable, qui permettrait d'assurer l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. » Il recommande d'y associer les États voisins, l'Algérie et la Mauritanie. Le Secrétaire général cite les atteintes au droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion ainsi que les procès inéquitables, et affirme que le Haut-commissariat aux droits de l'homme

continue de suivre la situation. « *Bien que la MINURSO n'ait ni le mandat ni les ressources pour s'occuper de cette question, l'ONU est résolue à faire respecter les normes internationales en matière de droits de l'homme.* » Il propose la prolongation du mandat de la MINURSO de six mois.

17.04.2007

Au Sénat, l'ancien ministre Josef Piqué, Parti populaire, a déposé une proposition qui demande au gouvernement de clarifier sa position sur la question du Sahara occidental, acceptée à l'unanimité (donc avec les voix du PSOE). Elle « *fait remarquer au gouvernement que la solution au conflit du Sahara occidental ne peut passer que par la reconnaissance, par les deux parties, du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.* »

17.04.2007 « Lines in the Sand »

L'intergroupe du Parlement européen Paix pour le peuple sahraoui, en collaboration avec l'Institut suédois Olof Palme ont organisé une conférence au Parlement européen à Bruxelles. Jaume Saura Estapa, professeur de droit international à l'Université de Barcelone, Cecilia Malmström, ministre suédoise des Affaires européennes, Ana Gomes, eurodéputée portugaise et Régine Villemont, secrétaire générale de l'AARASD, se sont exprimés sur l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental. M^{me} Malmström a souligné que l'accord de pêche UE-Maroc était illégal aux yeux de la Suède. Elle a confirmé l'engagement du nouveau gouvernement suédois en faveur du « *droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux résolutions de l'ONU* ». L'ex-disparue sahraouie Djimi el-Ghalia, vice-présidente de l'ASVDH, Ali Lmrabet, journaliste marocain, et Lars Björk, journaliste suédois, ont témoigné des atteintes aux droits humains au Sahara occidental.

19.04.2007 UE

La présidence de l'Union européenne se félicite de ce que le Maroc et le Front Polisario aient soumis à l'ONU de nouvelles propositions en vue d'un éventuel règlement du conflit du Sahara occidental.

19.04.2007 UE

Le PAM a salué la contribution de 1 million d'euros versée par ECHO, le département d'aide humanitaire de l'Union européenne, à l'intention des réfugiés sahraouis en Algérie.

21.04.2007

Marche de protestation vers le Ministère des Affaires étrangères à Madrid.

24/28.04.2007

Le Secrétaire général du Parti communiste sud-africain (SACP), Blad Nzimande, a effectué une visite de solidarité en République sahraouie. Il exprime son soutien inconditionnel au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

24.04.2007 Conseil de sécurité – préliminaires

Avant les délibérations du Conseil de sécurité concernant la prolongation du mandat de la MINURSO et l'examen des nouvelles propositions des parties, les déclarations se sont multipliées, les démarches diplomatiques et le travail de lobby se sont intensifiés. Par exemple aux USA

« *Après plusieurs mois de préparation et de travail, le Maroc a présenté une initiative que nous avons examinée et que nous estimons sérieuse et responsable* », a déclaré Gordon Gray sur Al-Jazeera le 24 avril. Une cinquantaine de membres du Congrès

Le Conflit du Sahara occidental dans la Géopolitique Maghrébine¹

Yahia H. Zoubir

Deux décennies après la fin de la Guerre Froide, le conflit du Sahara Occidental n'a toujours pas connu son dénouement. Ce conflit dure depuis déjà trente-deux ans ; il a ainsi été classé dans la catégorie des « conflits gelés » ou « conflits oubliés ». Les réfugiés sahraouis, leur avenir, les conditions atroces dans lesquelles ils vivent dans les camps, ainsi que leur droit à l'autodétermination et à un référendum juste et équitable, pourtant reconnu dans toutes les résolutions onusiennes, semblent eux aussi avoir été oubliés. Le conflit provoque sporadiquement un certain intérêt, non pas à cause des droits légitimes des Sahraouis, mais pour des raisons d'ordre national, de géopolitique ou pour des intérêts économiques de certains acteurs dans la région ou en dehors de celle-ci.

Le cas du Sahara occidental renseigne sur l'échec des Nations Unies, ou plutôt le manque de volonté de ses membres les plus influents au Conseil de Sécurité, de mener à terme ce qui aurait dû être un simple processus de décolonisation. Le conflit est apparu en 1975, au paroxysme de la Guerre Froide, donc à une époque où le Maroc était incontestablement ancré dans le camp occidental, alors que l'Algérie, même si clairement non alignée par rapport aux deux blocs, était néanmoins perçue comme un allié de l'ex Union Soviétique. De plus, le Maroc, qui a joué un grand rôle dans la défaite des forces nationalistes et communistes en Afrique, jouit d'un soutien politique, économique, et militaire considérable de la part des États-Unis, de la France, ainsi que des riches monarchies du Golfe. **Il ne fait aucun doute aujourd'hui que ce sont les États-Unis qui ont permis au Maroc de coloniser le Sahara occidental².**

Malgré l'illégalité de l'occupation du Sahara occidental par le Maroc, le Droit International a, depuis le début du conflit, été violé pour des considérations géopolitiques. La contradiction entre Droit International et considération géopolitique est au cœur de ce conflit et explique pourquoi il n'a toujours pas été résolu. En fait, une analyse sérieuse des résolutions onusiennes met en lumière cette contradiction.

Les conséquences de cette contradiction et la perpétuation de ce conflit sont nombreuses : déni au peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination ; prolongation de la souffrance dans les camps de réfugiés ; tension continue dans les relations algéro-marocaines ; impossibilité de la construction d'un Maghreb intégré ; gel de l'Union du Maghreb Arabe (depuis 1996) ; tensions cycliques dans les relations franco-algériennes ; brouille périodique dans les relations maroco-espagnoles, d'un côté et algéro-espagnoles de l'autre ; menace de guerre dans la région ; course à l'armement entre l'Algérie et le Maroc aux dépens de leur développement socio-économique ; soulèvements dans le territoire sahraoui occupé ainsi que les violations de droits humains qui en résultent.

Pour comprendre l'impasse dans laquelle se trouve le conflit du Sahara occidental depuis les années 1990, malgré un plan de résolution et un cessez-le-feu garanti par l'ONU (MINURSO) depuis 1991, il est important d'analyser le rôle respectif des acteurs principaux dans cette dispute.

Algérie, Maroc et le Conflit sahraoui

Il est essentiel d'examiner les relations algéro-marocaines car, même si l'Algérie n'a aucune revendication territoriale, son opposition à l'occupation du Sahara occidental par le Maroc repose sur certains principes tirés de son histoire mais aussi sur des considérations de sécurité nationale telles que perçues par les décideurs algériens. Des motifs historiques, géopolitiques, idéologiques et psychologiques expliquent les discordes dans les relations algéro-marocaines depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962.

La rivalité pour le leadership régional a été exacerbée par l'irréductibilité marocaine et ce sont précisément les prétentions marocaines sur le territoire algérien (Tindouf, Béchar...) qui ont pesé sur la position de l'Algérie par rapport au conflit. Les problèmes de la frontière algéro-marocaine ont été plus ou moins résolus ; cependant, l'annexion du Sahara occidental remettrait en cause la notion d'intangibilité des frontières héritées de la période coloniale, un des principes fondamentaux de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). De plus, même si l'appui de l'Algérie aux mouvements de libération nationale a été motivé principalement par son engagement, en tant qu'ancienne colonie, à l'achèvement de l'autodétermination, l'approche de l'Algérie envers certains pays africains a aussi pour objectif de contrecarrer les ambitions du Maroc et de recueillir leur soutien pour la création d'un état sahraoui indépendant. Pour sa part, le Maroc a fait du Sahara occidental une affaire d'unité nationale ; ses dirigeants partent du principe que le Maroc a été spolié de son territoire et que la récupération des « *provinces du sud* », c'est-à-dire le Sahara occidental, est un objectif primordial. Ainsi, les dirigeants marocains ne perçoivent pas la question du Sahara occidental comme une affaire de décolonisation ou d'autodétermination ; c'est pour cela qu'il y a peu d'espoir de voir le Maroc changer d'attitude au-delà d'une offre « *d'autonomie élargie* » aux Sahraouis, une offre qui n'a aucune base légale puisque nul pays au monde ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le territoire qu'il occupe illégalement. La position du Maroc est donc en totale contradiction avec celle de l'Algérie, des Sahraouis ainsi que de la majorité des États africains. Sur le plan régional, les différences

entre l'Algérie et le Maroc, les deux piliers du Maghreb, a eu pour conséquence le blocage de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) créée en 1989. Cependant, alors qu'elles font appel à l'unité du Maghreb, les puissances, telles que la France, les États-Unis et l'Espagne contribuent, de par leurs positions respectives, au blocage du processus d'intégration maghrébine qui, pourtant, est vitale face à la mondialisation.

Il n'est point exagéré d'avancer que l'échec de la résolution du conflit sahraoui tient non seulement du fait que le Maroc n'a à aucun moment considéré d'autre solution que l'annexion pure et simple du territoire qu'il a colonisé. Mais, il n'aurait pas pu maintenir cette conduite sans le soutien indéfectible des États-Unis et de la France pour des raisons que nous essaierons d'élucider.

La France et la question sahraouie

Depuis le début du conflit en 1975, le Maroc s'est appuyé sur la France pour faire valoir ses visées irrédentistes. Même si elle insiste sur la nécessité de résoudre ce conflit afin de « *permettre la construction maghrébine* », la France souligne cependant que toute solution politique doit tenir totalement en compte les intérêts du Maroc et de sa stabilité régionale³. **C'est la France qui menaçait d'user de son veto pour empêcher que le Plan Baker II ne soit imposé aux deux parties simplement parce que le plan envisageait un référendum d'autodétermination après une période de transition de 5 années. Il existe un consensus au niveau de la classe politique française que le Sahara occidental fait partie du Maroc – chose paradoxale puisque les cartes officielles du gouvernement français gardent encore les frontières entre le Maroc et le Sahara occidental.** En 1993, par exemple, l'actuel Ministre des affaires étrangères, Bernard Kouchner, avait déclaré que le conflit sahraoui était une création de l'Algérie. **Ce qui est curieux, c'est que la France se soit opposée, à juste titre d'ailleurs, à l'invasion de l'Iraq par les États-Unis, la considérant illégale, et que d'un autre côté, elle appuie le Maroc dans son occupation illicite du Sahara occidental. Mais la question est évidemment de savoir pourquoi ce soutien inconditionnel.** Il existe plusieurs raisons⁴, mais on en retiendra ici que quelques-unes. Les décideurs français refusent de voir un État sahraoui, un « *micro-État* » sous l'influence de l'Algérie. Une autre importante raison est qu'un référendum d'autodétermination, qui serait sans aucun doute favorable aux Sahraouis, malgré le droit de vote des colons marocains, déstabiliserait la monarchie marocaine. Les décideurs français pensent aussi que la solution au conflit sahraoui se trouve à Alger et que des négociations entre Algériens et Marocains résoudraient le conflit. Les intérêts commerciaux, ventes d'armes incluses, constituent eux un élément de poids dans la politique française envers le Royaume chérifien. La France demeure le premier partenaire commercial du Maroc et le principal investisseur, avec près de 70% des investissements directs étrangers dans le pays. De plus, des milliers d'entreprises et de citoyens français sont établis au Maroc; plus de 25% des touristes qui visitent annuellement le royaume sont des Français.

Malgré la nature étroite des rapports franco-marocains, la France ne néglige pas ses relations tout aussi importantes avec l'Algérie. Donc tout en soutenant résolument le Maroc, elle évite toute confrontation avec l'Algérie sur ce sujet. Effectivement, lors de sa visite à Alger le 9 juillet 2007, le Président Nicolas Sarkozy avait clairement indiqué qu'il ne laisserait pas cette question empoisonner les relations franco-algériennes et qu'il laisserait les Nations Unies régler cette dispute. Le nouveau Président semble plus pragmatique que son prédécesseur; peut-être craint-il une présence américaine trop forte au Maghreb. Les relations algéro-américaines dans presque tous les domaines n'ont jamais été aussi bonnes depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962. **Les ressources pétrolières et gazières de l'Algérie et ses potentialités commerciales ne laissent indifférents ni la France ni les États-Unis qui ont déjà pris pied dans la région du Maghreb-Sahel.**

Les États-Unis et le Maghreb Équilibrer les relations avec l'Algérie et le Maroc... en faveur du Maroc

Sur le principe, les USA ne s'opposent pas au droit à l'autodétermination garanti par la Charte des Nations Unies. Mais les principes et le droit international ne sont pas les moteurs principaux d'une politique étrangère sauf s'ils servent les intérêts d'État. Le conflit sahraoui n'échappe pas à la règle: les États-Unis, malgré une certaine empathie pour les Sahraouis, ont toujours soutenu le Maroc dans cette question. Tout comme la France, ils y ont des intérêts politiques, militaires, et, à un degré moindre, commerciaux, considérables. **Contrairement à l'Algérie, le Maroc a depuis des décennies été un allié stratégique des États-Unis. Il jouit d'un soutien non seulement au niveau de l'Exécutif américain, mais aussi au niveau du Congrès où l'on estime que le Maroc est un des rares pays arabes à avoir de bonnes relations avec Israël.** Durant la Guerre Froide, le Maroc était perçu comme un rempart contre le communisme ou simplement contre les forces antioccidentales. Les États-Unis ont estimé de tout temps que la monarchie marocaine est un facteur de stabilité régionale et un allié fiable pour le monde occidental. C'est ce qui explique le soutien politique, militaire et économique états-unien considérable pour le Maroc. Alors que durant la Guerre Froide le Maroc était perçu comme élément essentiel dans la lutte anticomuniste, il est, depuis le 11 septembre 2001, perçu comme un acteur clé dans la lutte contre le terrorisme mondial (Global War on Terror). Cette réalité a favorisé la prétendue initiative marocaine pour une autonomie. Mais, là aussi, les États-Unis ne peuvent imposer cette autonomie aux Sahraouis car ils sont bien conscients que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le territoire. De plus, les Sahraouis jouissent de quelques appuis conséquents au niveau du Congrès. Les États-Unis ne veulent pas non plus avoir de conflit avec l'Algérie dans cette question. Les Américains sont bien conscients que l'Algérie n'est pas ce qu'elle était durant la décennie rouge dans les

américain ont adressé une lettre à Georges W. Bush en faveur du droit à l'autodétermination. Deux jours plus tard, 170 membres de la Chambre basse font de même en faveur de la solution marocaine d'autonomie.

27.04.2007 Conseil de sécurité

Les consultations du Conseil portant sur le rapport du Secrétaire général ont été suivies d'une discussion très serrée autour du projet de résolution, dont le vote a été reporté au 30 avril en raison de divergences de vue. Ce projet avait été élaboré par le groupe des amis de la question du Sahara occidental (États-Unis, France, Espagne, Russie et Grande-Bretagne). Les États-Unis, la France et l'Espagne ont proposé le projet d'autonomie marocaine comme base de négociation entre les parties, contre l'avis de la Russie et de la Grande-Bretagne. Ce projet de résolution a été fortement amendé au cours des discussions et des consultations avec les experts, pour revenir au principe du droit à l'autodétermination comme base de toute solution au conflit. L'Afrique du Sud et le Panama ont soutenu avec vigueur la nécessité d'un traitement égal des propositions sahraouie et marocaine.

30.04.2007 Résolution S/RES/1754

Le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution définitive et prorogé jusqu'au 31 octobre 2007 le mandat de la MINURSO. Le Secrétaire général doit livrer un premier rapport dans deux mois.

Le Conseil réaffirme « *sa volonté d'aider les parties à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies (...)*

– Prenant note de la proposition marocaine (...) et se félicitant des efforts sérieux et crédibles faits par le Maroc pour aller de l'avant vers un règlement, prenant note également de la proposition du Front Polisario (...),

– Demande aux parties d'engager des négociations de bonne foi sans conditions préalables en tenant compte des développements survenus ces derniers mois, en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. »

03.05.2007 USA – Maroc

Dans une déclaration à la presse marocaine, l'ambassadeur des États-Unis à Rabat, Thomas Riley, indique que Washington est disposé « *à faciliter les négociations* » entre le Maroc et le Front Polisario. Il qualifie le Front Polisario « *d'unique représentant du peuple sahraoui* ». Violentes réactions de la presse marocaine.

10.05.2007 Parlement panafricain

Le Comité de coopération, des relations internationales et de résolution des conflits du parlement panafricain demande que l'Espagne et les USA retirent leur soutien au Maroc à cause de son opposition à l'autodétermination du Sahara occidental.

19/21.05.2007 Mijek

34^e anniversaire du déclenchement de la lutte de libération du Front Polisario. Participation de Abdelaziz Menebbi, ancien prisonnier politique marocain, opposant de longue date (membre de Ilal el-ammam, premier président de l'Union nationale des étudiants du Maroc), qui a déclaré que « *le projet marocain d'autonomie n'est qu'une tentative visant à prolonger indéfiniment la question sahraouie* ».

21.05.2007

Commémoration du 2^e anniversaire de l'Intifada pacifique dans les territoires occupés du Sahara occidental célébré à Mijek.

25.05.2007

Séminaire sur le conflit du Sahara occidental, organisé par la Commission sud-africaine des droits de l'homme. Il débouche sur la création du Forum sud-africain de solidarité avec la RASD.

03.06.2007

Le voyage officiel du président du Brésil Lula da Silva au Maroc a été annulé au dernier moment par Rabat en raison de divergences sur la question du Sahara occidental, selon le quotidien *Correio Braziliense*.

04.06.2007

L'ONU annonce la tenue de négociations directes les 18 et 19 juin à proximité de New York.

05.06.2007

Le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, déclare que le problème du Sahara occidental représente un facteur de blocage du processus d'édification du Maghreb, qui conditionne l'avenir de toute la région. L'Algérie met, pour la première fois, la pression sur ses partenaires maghrébins en faisant de la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui une condition à la construction de l'UMA.

06.06.2007 Interview de l'ambassadeur des USA Robert S. Ford à Alger

« Il est clair que le dossier du Sahara empêche justement cette intégration maghrébine. » « Il n'y a pas d'autre choix que de mettre les Marocains et le Polisario face à face, dans une même salle pour des négociations, a indiqué le diplomate américain. » « Cela ne veut pas dire que c'est au Polisario d'accepter tout et tout de suite de ce que leur proposent les Marocains, et c'est la même chose du côté de ces derniers », a-t-il dit. « Le plan marocain est sérieux et crédible. Est-ce que le Polisario doit accepter ce plan dans sa totalité? Non. »

12.06.2007

Dans une lettre à Ban Ki-moon, Mohamed Abdelaziz annonce la composition de la délégation sahraouie qui se rendra à New York sous la direction de Mahfoud Ali Baba, président du Conseil national sahraoui: Brahim Ghali, représentant du Front Polisario en Espagne, M. Khaddad, responsable de la coordination entre le Front Polisario et la Minurso et A. Boukhari représentant du Front Polisario à l'ONU. C'est la même délégation qui a assisté aux discussions de Houston en 1997. Elle est renforcée par le conseiller à la présidence Bachir Sgheir et le représentant du F. Polisario pour la Grande-Bretagne et l'Irlande Sidi Mohamed Omar.

13.06.2007

La délégation marocaine est composée de Chakib Benmoussa, ministre de l'Intérieur, Taieb Fassi Fihri, ministre délégué aux Affaires étrangères et à la Coopération, Fouad Ali Al Himma, ministre délégué à l'Intérieur, Khalihenna Ould Errachid, président du Conseil Royal consultatif pour les Affaires Sahariennes (CORCAS), Mohamed Yassine Mansouri, Directeur général des Etudes et de la Documentation, et El Mostafa Sahel, représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l'ONU.

17.06.2007 Célébration

Le Front Polisario commémore à Mheiriz (territoires libérés) le 37^e anniversaire du soulèvement

années 1990 lorsque le terrorisme a fait des dizaines de milliers de victimes. **Le rôle de l'Algérie dans la lutte antiterroriste fait d'elle un acteur incontournable. Donc, les USA ne souhaitent imposer aucune solution qui ne soit pas acceptable à l'Algérie même s'ils tentent de faire entériner l'autonomie aux Sahraouis. Le problème bien entendu est que si les États-Unis permettent au Maroc d'annexer le Sahara occidental et d'accepter sa souveraineté dans le territoire qu'il occupe, ils créeraient un précédent très sérieux en ce sens qu'ils encourageraient l'acquisition de l'Espagne force.**

la politique de la balance

La majorité du peuple espagnol estime que son gouvernement a trahi les Sahraouis. Mais encore une fois les intérêts d'État, tels que perçus par l'élite politique, priment toujours. **Comme la France, l'Espagne a des intérêts considérables au Maghreb, en particulier au Maroc et en Algérie. Pour l'Espagne l'enjeu est d'équilibrer ses relations avec les deux puissances maghrébines.**

L'Espagne a donc essayé de maintenir une « neutralité positive » vis-à-vis du conflit. Mais, contrairement au gouvernement de José Maria Aznar, celui de Jose Luis Zapatero qui lui a succédé à la suite des attaques terroristes de Madrid le 11 mars 2004, a rompu cette neutralité, et ce malgré sa responsabilité historique en tant que puissance coloniale. Théoriquement, l'Espagne reste la puissance administrative puisque l'Accords Tripartite (Maroc, Espagne, Mauritanie) de novembre 1974 n'a aucune base légale.

La position des Socialistes espagnols oscille entre un alignement sur la position française et un retour à une position conforme à la légalité internationale. L'Espagne joue un jeu d'équilibre entre le Maroc et l'Algérie que les Socialistes veulent faire aux dépens du peuple sahraoui et à son droit à l'autodétermination. L'Espagne trouve au Maroc un débouché important pour son industrie de l'armement. Ses intérêts économiques ne le sont pas moins. Il existe aussi un important lobby pro marocain en Espagne. Il ne faut pas non plus sous-estimer les liens d'amitié qui se sont tissés entre les officiels marocains et espagnols. Objectivement, il faut aussi comprendre que depuis les attentats du 11 mars 2004 à Madrid, le gouvernement espagnol ait décidé que la sécurité de l'Espagne soit liée à celle du Maroc. Mais, les relations avec l'Algérie sont tout aussi importantes; l'Espagne dépend grandement de l'Algérie sur le plan énergétique sans oublier les potentialités actuelles du marché algérien pour les entreprises espagnoles. Les questions de terrorisme, immigration illégale, trafic de drogue, et la question de Ceuta et Melilla contraignent l'Espagne à la prudence dans ses relations avec le Maroc et de plus en plus avec l'Algérie. Les soucis du gouvernement espagnol ne s'arrêtent pas là puisque des partis politiques, des ONGs, des administrations régionales, et d'éminents intellectuels espagnols soutiennent la cause sahraouie. **Il n'est donc pas surprenant que le Congrès des députés espagnol ait passé à**

l'unanimité une motion – soutenue même par les Socialistes – demandant au gouvernement de maintenir la position traditionnelle de l'Espagne concernant l'autodétermination du peuple sahraoui. C'est ce qui explique peut-être que l'Espagne, qui a soutenu « l'offre d'autonomie » marocaine, s'en tienne aujourd'hui au rôle de l'ONU dans cette affaire et ne se prononce plus sur l'autonomie. La poursuite des négociations directes entre Sahraouis et Marocains lui offre un répit bien opportun.

Conclusion

Le conflit sahraoui est un des éléments de blocage du processus d'intégration maghrébine. Le contexte régional est compliqué par la présence de plus en plus visible des États-Unis dans le secteur Maghreb-Sahel qui conduit à des risques de compétition entre la France et les États-Unis. L'exagération de la montée du jihadisme dans la région n'est-elle pas destinée à mieux contrôler ses ressources naturelles, notamment le pétrole et le gaz ?

L'argument souvent avancé qu'un État sahraoui indépendant serait source d'instabilité, et que le conflit aujourd'hui bloque l'intégration et la prospérité régionale, laisse de côté de nombreux aspects.

D'abord, il faut rappeler la responsabilité de l'Espagne et des Nations Unies dans la décolonisation du Sahara occidental et redire qu'accepter la souveraineté du Maroc sur ce territoire est une violation flagrante du droit international.

Aujourd'hui, le Maroc tente de faire passer le Polisario pour un mouvement terroriste potentiellement proche d'El Qaïda et que la meilleure façon de s'en protéger est de soutenir la solution marocaine, c'est-à-dire l'autonomie. Accepter cette vision c'est aussi accuser indirectement l'Algérie de soutenir le terrorisme dans la région Maghreb-Sahel alors qu'elle est à la pointe de cette lutte. Bien entendu, personne n'est dupe mais l'argument peut faire mouche pour qui ne connaît pas la genèse du conflit et la responsabilité historique et morale de l'Espagne à mener à son terme la décolonisation de ce territoire. Le gouvernement espagnol en viendrait-il aujourd'hui à partager les analyses marocaines sur les dérives possibles vers le terrorisme du Polisario ?

¹ Pour une étude approfondie sur ce thème, se référer à Yahia H. Zoubir, « *Geopolitics and the Stalemate in Western Sahara: Ending International Legality by Other Means* », Middle East Policy, à paraître.

² Voir, Jacob Mundy, « *Neutrality or Complicity? The United States and the 1975 Moroccan Takeover of the Spanish Sahara* », The Journal of North African Studies, Vol. 11, No.3 (September 2006) : 275-306. L'étude se base sur des documents déclassifiés dans les archives nationales aux USA.

³ Voir la déclaration de l'ancien Président Jacques Chirac, Libération, 10 octobre 2003.

⁴ Pour une description détaillée, se référer à l'ouvrage de Jean-Pierre Tuquoi, « *Majesté, je dois beaucoup à votre père* » France-Maroc, une affaire de famille (Paris: Albin Michel, 2006).

L'après élections françaises...

La réaction des candidats

Les rendez-vous électoraux du Printemps, présidentiel et législatif, nous ont donné l'opportunité de nous adresser aux différents candidats et aux députés élus là où se trouvaient des actions solidaires en faveur des Sahraouis.

Trois candidates aux présidentielles nous ont fait parvenir un message, **Marie-George Buffet** et **Dominique Voynet** qui rappellent leur conviction à soutenir l'autodétermination des Sahraouis et leur désaccord avec l'autonomie proposée par le Maroc. Elles souhaitent également voir notre pays adopter une position plus équilibrée dans l'intérêt du peuple sahraoui et des peuples de la région.

Pour **Ségolène Royal**, c'est Pierre Moscovici, responsable des questions internationales, qui a été chargé par la candidate de nous répondre, en voici quelques extraits. « Dans ce contexte, le Parti Socialiste inscrit sa démarche dans une approche commune avec nos camarades socialistes, et ceux des Européens qui souhaiteront s'y joindre. Il prend en compte à la fois le principe d'autodétermination qui place le peuple sahraoui et son intérêt au cœur du processus et la recherche pragmatique et réaliste d'une solution négociée entre toutes les parties intéressées: Maroc, Algérie et Front Polisario dans le cadre des Nations Unies » et plus loin « car c'est la population du Sahara occidental qui doit décider in fine de son sort »

Le Président Sarkozy en Algérie à propos du Sahara occidental

« Le président Bouteflika, qui connaît la position traditionnelle de la France, ne m'a pas demandé d'y renoncer. Lui-même avait des arguments qui sont les siens et que je respecte. Moi, je n'en fais pas un point de discorde entre l'Algérie et la France. Franchement, j'ai déjà assez de problèmes à régler », a répondu Nicolas Sarkozy à une question relative au dossier du Sahara occidental. Il a dit reconnaître « la complexité » du dossier. « J'espère que tout ceci va pouvoir se régler. L'ONU a pris une résolution. Il me semble que cette résolution a été qualifiée, y compris par le président Bouteflika, d'intéressante. Il faut que les choses progressent pour qu'à un moment ou un autre, l'Union du Maghreb arabe puisse se faire sur la base d'une entente entre l'Algérie et le Maroc », a-t-il poursuivi.

Le nouveau Ministre des Affaires Étrangères nous répond

« Madame la Secrétaire Générale, (...) Les autorités françaises soutiennent pleinement l'action de l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies, M. Van Walsum, en faveur d'une reprise du dialogue entre les parties.

La France considère que les pourparlers entre les parties qui ont débuté le mois dernier sous les auspices du Secrétaire Général devraient permettre de prendre en compte de manière équilibrée les aspirations de toutes les parties. Je me réjouis du fait que les parties se sont entendues pour se revoir le mois prochain (...).»

La réaction des députés

Plusieurs députés ont également réagi à nos courriers. Réactions trop peu nombreuses cependant, qui indiquent le chemin qu'il est urgent de parcourir pour donner une meilleure visibilité à la lutte des Sahraouis en France et en même temps populariser le mouvement populaire dans les territoires du Sahara occidental occupé.

L'élection de **M. Jean-Paul Lecoq**, le maire de Gonfreville l'Orcher, jumelée avec l'Réfia, a été bien sûr une très bonne nouvelle et pour tous ceux qui le connaissent une grande joie de voir ainsi reconnaître par les citoyens de sa circonscription ses qualités humaines et politiques.

M. Jean-Paul Lecoq, élu communiste, a choisi la Commission des Affaires Étrangères et se prépare à pétitionner à la quatrième commission des Nations-Unies ce 9 octobre.

D'autres députés devraient se mobiliser pour constituer rapidement un groupe d'étude à l'Assemblée. Un peu dans le désordre, **M^{me} Marietta Karamanli** députée de la Sarthe a très vite répondu sur notre demande de groupe d'étude et s'est engagée à saisir sur cette question le groupe socialiste, de même **M. Dominique Raimbourg**, député de Loire Atlantique et **M. Daniel Paul**, député de Seine Maritime a réagi avec attention et intérêt à notre courrier.

D'autres députés ont répondu avec précision à nos envois, ainsi **M^{me} Michèle Delaunay**, députée de la Gironde, **M^{me} Fabienne Labrette Ménager**, députée de la Sarthe, **M. Jacques Valax**, député du Tam. De son côté **M^{me} Jacqueline Fraysse**, députée des Hauts de Seine vient de nous répondre longuement rappelant son soutien à l'autodétermination et à la dernière résolution de l'ONU (1754). À noter que de nombreuses réactions de courtoisie nous sont également parvenues.

Internationale Socialiste

Bruxelles, 02/07/2007

Entérinant la déclaration élaborée par le Comité Afrique à Accra le 16 juin dernier sur le Sahara occidental, le Conseil de l'Internationale Socialiste, réuni vendredi et samedi derniers à Genève, a lancé un appel pour que « tous les efforts soient déployés pour assurer le succès de ces négociations en vue d'aboutir à une solution du conflit conforme aux principes consacrés dans la Charte de l'ONU et respectant le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental ».

populaire contre l'Espagne en 1974, qui fut réprimé dans le sang dans le quartier de Zemla à El Ayoun. **21.07.2007**

Le Front Polisario a annoncé qu'il tiendra son 12^e congrès en décembre prochain. Une commission nationale préparatoire de 85 membres a été désignée. **27.07.2007**

Le Cap-Vert a gelé sa reconnaissance de la RASD. **31.07.2007**

En partenariat avec l'Office national marocain des Hydrocarbures et des Mines, Kosmos Energy débutera ses prospections pétrolières en début de 2009 dans le bloc offshore de Boujdour. Kosmos Energy est la seule compagnie pétrolière encore sur place au Sahara occidental.

18/19.06.2007

Négociations maroco-sahraouies – MANHASSET I

Conformément à la résolution 1754 du 30 avril 2007 du Conseil de Sécurité, le Secrétaire général a pris des dispositions pour que s'engagent des négociations entre le Maroc et le Front Polisario « sans conditions préalables, de bonne foi ».

27.06.2007

Rapport du Secrétaire général S/2007/385

Le 27 juin, l'ONU publie le rapport S/2007/385 du Secrétaire général concernant les négociations maroco-sahraouies, dans lequel celui-ci fait des recommandations pour le moins étranges. Il demande au Maroc d'accepter l'autonomie du Sahara occidental au lieu de son intégration au Royaume et au Front Polisario d'accepter l'autonomie au lieu de l'indépendance ! Le rapport déclenche de vives protestations, il est retiré après quelques heures et, jamais vu à l'ONU, republié le 3 juillet, daté du 29 juin 2007, sans les recommandations de Ban Ki-moon.

11.07.2007 Conseil de sécurité

L'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental, Peter van Walsum, a présenté au Conseil de sécurité un exposé sur les négociations entre le Maroc et le Front Polisario et trouve encourageante leur poursuite dans un mois. À l'issue de cette séance du Conseil de sécurité, l'ambassadrice américaine Jackie Wolcott Sanders a déclaré, délaissant la langue de bois habituelle: « L'initiative du Maroc pourrait fournir un cadre réaliste pour commencer les négociations sur un plan qui prévoirait une véritable autonomie, à condition qu'elle soit acceptée par les populations locales »

12.07.2007

Le parlement italien accepte une motion demandant entre autre que le gouvernement italien accorde un statut diplomatique à la représentation du Front Polisario.

23.07.2007 6^e session du Conseil d'association UE- MAROC, Bruxelles.

Déclaration de l'Union européenne, qui appuie les négociations et regrette les violations des droits de l'homme au Sahara occidental occupé.

15.06.2007 Armement

Les discussions techniques sur la vente au Maroc de 15 avions Rafale avec Dassault Aviation sont terminées. Elles seront suivies de négociations entre gouvernements marocain et français sur le financement.

Les nouvelles des territoires occupés

30.03.2007 Répression

Les autorités de El-Ayoum ont fait détruire partiellement la propriété de l'ex-syndicaliste sahraoui Eddia Sidi Ahmed Moussa, délégué des anciens travailleurs sahraouis de Phosboucraa. Son fils, Sidi Brahim, avait protesté depuis le 23 mars par un sit-in devant le siège de la wilaya contre les violations des droits de l'homme au Sahara occidental.

04.04.2007

Le Président de la République sahraouie, Mohamed Abdelaziz, a demandé au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, de publier le rapport de la mission du Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme concernant son enquête sur les droits humains au Sahara occidental de mai et juin 2006. Il espère que la MINURSO sera dotée de « mécanismes à même de protéger les Sahraouis ».

17.04.2007 El-Ayoum – procès

Les détenus politiques sahraouis El-Wali Amidane et Bachri Ben Taleb ont été condamnés à cinq ans de prison, Yahdih Ettarouzi à un an et demi.

17.04.2007 El-Ayoum

Mohamed Tahlil, ancien prisonnier politique et président du Comité de la section de l'ASVDH à Boujdour, a été arrêté à l'entrée de El-Ayoum, où il voulait assister au procès. Conduit vers un lieu inconnu, il a été torturé pendant plusieurs heures. Dans la soirée il a été expulsé de la ville avec interdiction de revenir à El-Ayoum.

18.04.2007

À El-Ayoum, les écoliers Oum Loukhout Mohamed El Abd et Ahl Elmehdi Mohamed ont été arrêtés et battus pour avoir participé à l'accueil d'une famille en provenance des camps de réfugiés dans le cadre du programme d'échanges du HCR.

20.04.2007 Fès et Agadir

Un rassemblement des étudiants sahraouis à Fès, qui protestaient contre l'occupation militaire du Sahara occidental, a été violemment dispersé par la police. On signale également des incidents à l'université d'Agadir.

25.04.2007 Nouvelle organisation de défense des droits humains

Un comité chargé de la préparation de l'assemblée générale constitutive du CODESA, le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains, a été formé.

1.05.2007

Des Sahraouis ont participé aux manifestations du 1^{er} mai en dénonçant les atteintes aux droits humains et en revendiquant la libération des prisonniers politiques, ainsi que le droit à l'autodétermination et à l'indépendance. À El-Ayoum et Boujdour la police a procédé à des arrestations de jeunes Sahraouis alors qu'à Goulimine l'intervention policière a fait six blessés.

02/18.05.2007 Répression contre des étudiants sahraouis dans les universités marocaines

Le bilan est très lourd, 43 arrestations, de très nombreux blessés dont une grave. Tout a commencé à Agadir le 2 mai par des affrontements sanglants entre étudiants au sujet de l'indépendance du Sahara occidental, suivis par des interventions policières. Par la suite les étudiants sahraouis dans les universités de Marrakech, Casablanca

Mission dans les territoires occupés

Claude Mangin a conduit en juillet une nouvelle mission civile au Sahara occidental avec en particulier l'appui de l'avocate France Weyl représentant l'association **Droit et Solidarité**. Nous vous présentons quelques extraits de leur rapport qui permet d'apprécier, grâce au témoignage de deux militants, l'engagement des ex-disparus libérés en 1991 et leurs efforts pour combattre l'oubli et l'impunité.

De 1976 à 1987, 10 ans de terreur au Sahara occidental pour briser les activités du Front Polisario dans les territoires occupés.



Témoignages de **Sadyk Bellahi** et **M'Barek Hijji** recueillis le 19 juillet 2007 à Laksabi, en présence de Noureddine Bellahi et de Liman Sabbar par la mission civile.

Sadyk Bellahi, né à Laksabi en 1958 qui passe son baccalauréat en 1981 à Tiznit, témoigne « j'ai été arrêté le 19 août 1981 à 19 heures à Guelmin par la police alors que je venais de m'inscrire à l'Université de Casablanca. » **M'Barek Hijji**, né en 1953 à Laksabi, poursuit : « j'ai été arrêté le 17 août à Guelmin, j'étais secrétaire dans les minoteries de cette ville. Au bout de trois jours j'ai été conduit à Agadir en bus civil puis en avion à Dakhla. ». **Brahim Sabbar**, né lui aussi à Laksabi, a été arrêté le 15 août 1981 à Dakhla.

Ces trois arrestations furent motivées au titre de leur sympathie pour le Polisario. Les premiers interrogatoires portèrent sur les commerçants soupçonnés de soutenir le Front et sur tous ceux qui l'avaient aidé au moment de la bataille de Tan Tan. Il faut effectivement se souvenir des succès militaires sahraouis jusque dans le Sud du Maroc en 1980 et 1981. Les deux militants témoignent longuement de leurs conditions d'incarcération et d'interrogatoire, pendant ces 10 années de disparition forcée.

Sadyk Bellahi ajoute : « nous n'avions aucun lien avec l'extérieur mais la rumeur nous apprenait que le Polisario nous soutenait et que nos familles avaient peur, les Marocains nous ont emmenés comme des moutons et c'est en prison qu'on est devenu des militants du Polisario » (...) Ils sont libérés le 20 juin 1991 avec des centaines d'autres juste avant la signature du cessez le feu.

Que faire après ces dix années de disparition forcée ?

Sadyk Bellahi témoigne : « à notre libération, les autorités marocaines, militaires et police, ont empêché nos familles de faire la fête, ils ont menacé tous ceux qui venaient nous voir. Il fallait que tout soit tu. Malgré la répression, j'ai raconté ma disparition forcée à mes visiteurs, aux membres de ma famille, aux voisins car tous voulaient savoir ce qui s'était passé. L'opinion marocaine, ne sait rien du Sahara occidental, dans la Constitution le Sahara est sacré comme le roi. Quant aux touristes, ils n'avaient pas le droit de se promener au Sud de Guelmin. En 1993, j'ai été interviewé avec **Brahim Sabbar** par un journaliste danois et sa femme. L'interview est sortie dans le journal « Politikein Livind Avis » mais sans mentionner nos noms ! C'était le premier contact avec l'extérieur ! Le Polisario l'a appris plus tard et a diffusé cette interview sur notre radio nationale à Tindouf. »

Ces premières tentatives encouragèrent les anciens disparus à aller plus loin.

Sadyk Bellahi raconte à nouveau : « On se retrouvait souvent à Laksabi, mais que faire ? En 1994, à El Ayoum, on a fait les premiers pas, en essayant de contacter les familles de ceux qui étaient encore disparus et les ex-disparus pour sortir ensemble du silence. » Chacun se disait : « Nous sommes des victimes et le monde ne sait rien de nous, il faut faire quelque chose ».

M'Barek Hijji témoigne : « j'ai tapé la première liste de tous ceux qui acceptaient de signer et donc d'assumer les représailles éventuelles, 91 victimes sur 300 ont accepté, les autres avaient peur de signer, craignant pour eux et pour leurs familles. Nous sommes allés à Rabat avec **Brahim Dahan**, **Tangi Hocein**, **Brahim Sabbar** pour contacter les partis politiques, les syndicats, les associations, les journaux, les jeunes du Parti Socialist, l'UFSP, « la chebibia alitiyadiya » (Jeunesse Unie), le journal « Anashra édition 27 ».

Sadyk Bellahi reconnaît que le journal « Anashra édition 27 », les a beaucoup aidés avec une « une » qui reprenait le titre suivant « Nous marchions à quatre pattes comme des animaux... ». Cet article a fait du bruit paraissant dans un journal très lu avec toujours le risque de la saisie pour les sujets sensibles.

Sadik Bellahi poursuit : « Nous sommes restés douze jours à Rabat et avons été reçus par l'AMDH et l'OMDH qui nous ont écoutés mais n'ont rien fait. Seul un parlementaire, Président d'une association peu connue, la Ligue Marocaine des Droits de l'Homme, dépendant de l'ISTIQLAL et son secrétaire Abdelahadi Elkhabab nous ont crus. Ce parlementaire a posé, devant l'Assemblée la première question de l'histoire sur les disparus sahraouis. La réponse n'avait pas de sens, sans rapport avec la réalité elle n'eut pas de suite. Peu après, nous avons été accueillis par Monsieur Ben Saïd Eiterder, ancien secrétaire du parti, Organisation du Travail Démocratique, qui avait d'abord été condamné à mort, puis à perpétuité, exilé et enfin amnistié par grâce royale. Il a accepté de publier un petit article dans son journal, « Enquel ». »

Des actions qui inquiètent le Makhzen.

Sadik Bellahi rend compte d'un sérieux rappel à l'ordre des autorités : « En 1995, nous avons tenté de convaincre les anciens disparus et leurs familles de se rendre en nombre à Rabat pour manifester devant le Parlement. Mais l'État a été informé, chaque personne a reçu la visite de la police, a été torturée et leurs noms ont été diffusés aux barrages de police pour les empêcher de se rendre à Rabat. »

La création en 1998 de la Commission d'Arbitrage du fait de la pression des ex-disparus de Tazmamart, comme les frères Bourequat a encouragé les ex-disparus sahraouis de se saisir de l'occasion pour partir à douze personnes à Rabat. Mais ils n'ont pas pu sortir de l'hôtel encerclé par la police.

Ces militants courageux furent soutenus par l'AMDH, et cherchaient à être présents partout en permanence. Au début l'OMDH ne les a pas soutenus. Mais les témoignages des ex-disparus sahraouis sur la mort des marocains disparus à leurs côtés ont rendu les relations plus faciles et entraîné une réelle solidarité de la part de l'OMDH.

Le rapport de la Commission d'Arbitrage a été publié officiellement. Mais il était confus et surtout incomplet puisqu'il ne faisait état que de la disparition de 112 Marocains et oubliait les 322 Sahraouis, de Kelaat M'Gouna et d'El Aioun. Pour les présents, c'est plus de 2 500 Sahraouis qui furent incarcérés depuis 1975.

Des démarches qui commencent à porter leurs fruits

« Nous avons contacté en 1998, Donatella, responsable à Amnesty International, pour lui dire que si le Maroc ne nous reconnaissait pas comme victimes, nous allions partir pour demander le statut de réfugiés. Elle nous a suggéré plutôt de rester au Maroc et de crier d'ici car à l'extérieur personne ne nous écouterait ! C'était un bon conseil ! »

« De 1998 à 2002, nous nous avons donc alertés les Ambassades, les associations des droits de l'homme et les médias. Cependant la démarche la plus utile fut celle conduite auprès de Monsieur Robert Holly conseiller politique à l'Ambassade des États-Unis qui en 1999 a accepté d'entreprendre une démarche auprès du roi, après nous avoir longuement écoutés. Démarche de poids puisque la requête américaine a conduit Hassan II à donner l'ordre au Président du CCDH (Comité Consultatif des Droits de l'Homme) de reconnaître l'existence de la disparition à El Ayoun et à Kelaat M'Gouna et d'en témoigner à la télévision marocaine. »

Les ex-disparus s'organisent

Brahim Sabbar, un ex-disparu, organise un regroupement avec le Comité des Familles Sahraouies des Disparus, le Comité des Familles Sahraouies des Martyrs et le Comité de Protection des Prisonniers Sahraouis dans les prisons du Maroc, l'ASVDH. Cette association est née le 7 mai 2005 constituée de victimes de disparitions forcées et de détentions arbitraires, son bureau est présidé par **Brahim Dahan** et **Ghalia Djimi**, **Brahim Sabbar**, en prison depuis mars 2006, assure le secrétariat. « Les autorités refusent d'enregistrer notre association. Nous avons suivi toutes les procédures de la loi marocaine. Cependant notre local a été fouillé, nos archives ainsi que les affaires personnelles de nos membres confisquées et pour finir le local a été fermé. Toutes nos activités sont considérées comme hors la loi. Nous avons alors utilisé la voie judiciaire. Nous avons porté plainte auprès de la Cour administrative de justice d'Agadir et en septembre 2006 le jugement rendu spécifiait que nous avons bien suivi toute la procédure et que nous devons recevoir le récépissé, nous l'attendons encore dix mois plus tard ! (...) »

À ce titre un des témoins **Sadik Bellahi** a été arrêté (après notre entretien), il a été libéré et sera jugé le 11 octobre 2007.

D'autres associations, créées à la même période, témoignent de la même volonté de ne rien oublier et de résister, comme la section Sahara du Forum Vérité Justice créée en 2000 et interdite en 2003. Dès 1990, depuis les campements et l'Europe, l'AFAPREDESA ne cesse aussi de batailler pour retrouver les disparus et conserver précieusement leur mémoire.

Lors d'une réunion de l'ASVDH à laquelle nous assistons, **Brahim Dahan** remarque, « Le Maroc a toujours dit que le Polisario était instrumentalisé par l'Algérie et que les Sahraouis qui habitent là sont Marocains. L'Intifada est un coup dur pour les Marocains qui se sont toujours servis de cette propagande. Hélas nous sommes confrontés à des gouvernements occidentaux qui sont des défenseurs de la liberté d'expression sauf quand il s'agit du Maroc ! »

Droit et solidarité

Tout au long de l'année 2007, cinq avocats français sont allés au Sahara occidental et au Sud Maroc en tant qu'observateurs à des procès de militants sahraouis. Ils ont rendu compte de leurs missions à l'occasion d'une réunion invitée par l'association *Droit et Solidarité* à la Maison du Barreau à Paris ce 15 juin 2007.

Un public nombreux et représentatif – membres des associations de solidarité, AARASD, AFASPA, AFAPREDESA, CORELSO, représentants d'associations des droits de l'homme, LDH, Amnesty-France, BIRSDHO Genève, et plusieurs anciens disparus sahraouis – a examiné les suites à donner aux missions des avocats et a pris d'utiles décisions de travail pour faire connaître cette situation. En premier lieu, un comité de liaison destiné à coordonner les échanges entre les associations concernées et les actions à mener. Un premier texte a été adressé au Président Sarkozy et une lettre rapport de mission vient d'être envoyée aux interlocuteurs officiels français et marocains par Claude Mangin au retour de sa mission de juillet.



Le débat organisé à la fête de l'humanité ce 16 septembre avec les associations de la solidarité et des représentants de La Voie Démocratique, sur les Droits de l'Homme au Sahara occidental a constitué une suite naturelle de ces engagements.

Le 21 septembre, les avocats se retrouveront à Madrid pour coordonner au niveau européen les interventions prochaines ainsi qu'à Genève à la commission des Droits de l'Homme.

et Rabat ont organisé des manifestations de solidarité, de même que dans de nombreuses villes du Sahara occupé. Partout les forces de police sont intervenues avec une extrême brutalité, les logements des étudiants ont été saccagés, on dénombre un grand nombre de blessés et d'arrestations. De nombreux étudiants ont renoncé à se présenter aux examens et sont rentrés au Sahara, voyant leur documentation perdue et leurs logements dévastés.

18.05.2007 Smara

Rassemblement dispersé violemment par la police lors de l'accueil d'une famille venue des campements de réfugiés. Le HCR ouvre une enquête.

18.05.2007 Inzegane

Cinq étudiants sahraouis, détenus dans la prison locale d'Inzegane en grève de la faim pour dénoncer les conditions inhumaines de leur détention et réclamer d'être regroupés et isolés des détenus de droit commun.

21.05.2007 Session du Parlement européen

L'eurodéputé Willy Meyer accuse le Maroc de « violer systématiquement le Droit international » et appelle les institutions européennes à « ne pas détourner le regard » de la situation prévalant dans les territoires occupés du Sahara occidental.

23.05.2007 Norvège

Lettre ouverte au gouvernement marocain signée par 43 ONG norvégiennes pour protester contre les agressions contre les étudiants sahraouis.

22.05.2007 El-Ayoun

Brahim Sabbar, secrétaire général de l'ASVDH, et Ahmed Sbai, membre du conseil de coordination, condamnés le 6 mars 2007 en première instance à un an de prison, ont vu leurs peines prolongées de six mois. Les condamnations à trois ans de prison de Elhafed Toubali, Mohamed Lehib Elgasmî et Mohamed Salem Ahmeïdat ont été confirmées en appel.

24.05.2007 Question écrite

au Conseil de l'Union européenne

L'objet de la question : « Répression menée par le Royaume du Maroc à l'encontre d'étudiants sahraouis, posée par Pasqualina Napolitano (PSE), Carlos Carnero González (PSE), Iratxe García Pérez (PSE), Ignasi Guardans Cambó (ALDE), Willy Meyer Pleite (GUE/NGL), Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE) et Karin Scheele ».

25.05.2007 Marrakech

Sultana Khaya est condamnée à 8 mois de prison, ses six coaccusés à 12 mois de prison.

29.05.2007 El-Ayoun

En appel les condamnations de Elwali Amidane, Yahdih Ettarouzi et Bachri Taleb sont maintenues. L'ex-détenu politique sahraoui Lamine Bada est condamné à 18 mois de prison.

30.05.2007 Agadir

Cinq étudiants sahraouis sont condamnés à deux mois de prison et à une amende de 500 dirhams pour agression, blessure et incitation à la violence.

01.06.2007 El Ayoun

Arrestation de cinq jeunes Sahraouis en partie des mineurs, victimes de tortures et de sévices sexuels, détenus au-delà du délai de garde à vue.

12.06.2007 Procès Rabat

Les neuf étudiants sahraouis sont condamnés à 8 mois de prison ferme et à une amende de 500 dirhams.

Rencontre avec Lahcen Moutik

membre fondateur de la section Sahara du Forum Vérité Justice

Régulièrement, nous vous sollicitons afin de recueillir votre sentiment sur la situation au Sahara occidental. Au moment des élections législatives au Maroc, les positions vous semblent-elles bouger sur le tabou de la marocanité du Sahara occidental ?

Je remercie l'équipe de rédaction de Sahara Info pour tout le travail d'information et de sensibilisation qu'elle effectue, de manière continue, pour faire connaître le problème de la décolonisation inachevée au Sahara occidental ainsi que le combat que mène le peuple Sahraoui pour jouir de son droit à l'autodétermination.

Inutile de vous rappeler que les élections dites législatives au Maroc, comme d'ailleurs toutes ses semblables antérieures se déroulent dans un cadre constitutionnel contesté par l'ensemble des forces démocratiques marocaines ; car la Constitution permet la monopolisation de tous les pouvoirs par le Roi. Il faut aussi ajouter à ce problème structurel que le Roi Mohamed VI gouverne avec une élite politique vieillie et incapable de produire et de présenter des projets de société au peuple marocain ce qui met en question l'utilité de telles consultations.

Quant aux Sahraouis aussi bien dans les territoires occupés que dans le sud du Maroc, ils ont répondu favorablement au mot d'ordre, lancé par le Front Polisario, pour le boycott des élections. Il faut rappeler aussi que le parti de la gauche radicale marocaine, ENNAHJ ADDIMOCRATI (ex-ILAL AMAM) a invité lui aussi la population marocaine au boycott des élections et vu le faible taux de participation déclaré par les autorités marocaines, la convergence des aspirations des deux peuples, Sahraoui et Marocain. Le premier pour faire valoir son droit à l'autodétermination et le second pour jouir d'une réelle démocratie.

Concernant l'impact des élections sur la question du Sahara occidental, je pense que c'est la continuité qui prévaut, mais l'engagement du royaume dans des négociations directes avec le Front Polisario, sous les auspices des Nations Unies, que je considère comme un pas positif ; nourrit des espoirs, malgré les obstacles et les manœuvres dilatoires de la part des autorités marocaines.

Le soulèvement populaire sahraoui s'amplifie en dépit de la répression, il vient d'appeler au boycott des législatives marocaines. Quelle est votre appréciation de la situation et quelles initiatives sont-elles aujourd'hui à prendre ?

Le soulèvement de la population sahraouie, malgré la répression aveugle, a donné une valeur ajoutée au combat du peuple sahraoui dans son ensemble et par la même occasion a démenti la thèse, tant soutenue par les autorités marocaines, que le conflit du Sahara occidental est un problème artificiel, fabriqué par l'état Algérien en se servant d'une minorité séparatiste : le Front Polisario. La réalité sur

le terrain prouve que le problème du Sahara occidental est bien réel et qu'il s'agit bien d'un peuple, en quête de son droit légitime d'autodétermination, sous l'égide de son représentant unique et légitime qui n'est rien d'autre que le Front Polisario. Donc il est tout à fait naturel que le mot d'ordre du boycott des élections lancé par le Front Polisario soit largement suivi par la population sahraouie.

Je pense qu'il est temps d'amorcer des initiatives capables de faire de la question du conflit du Sahara occidental un sujet de débat public sur la scène politique au Maroc. Une chose qui ne peut se réaliser que par l'implication des militants sahraouis et marocains dans des actions civiles et structurées, ayant pour but la prospection de nouvelles pistes et la recherche d'idées nouvelles, pour accompagner les négociations entre le Maroc et le Front Polisario ; pour permettre à celles-ci d'aboutir à une solution pacifique du conflit du Sahara occidental sur la base de la légalité internationale et le droit des peuples de s'autodéterminer.

Le prochain forum social maghrébin se tient en début d'année prochaine à Nouakchott, quelle place dans cette dynamique pour les Sahraouis et quel rôle pour faire bouger les positions au Maroc ?

Le processus de l'organisation du Forum social maghrébin s'est déclenché à Bouznika en janvier 2006 par la tenue de la première assemblée préparatoire à laquelle a assisté une partie de la dynamique sociale sahraouie en tant qu'identité à part entière. Certes le chemin vers la tenue du premier Forum social maghrébin, qui aura lieu à Nouakchott au début de 2008, n'était pas sans problème, mais la maturité collective de l'ensemble des composantes sociales maghrébines a permis l'aboutissement de cet heureux avènement. Le premier Forum social maghrébin sera, sans doute, une occasion de connaissance, de concertations, de débats et de présentations de stratégies nouvelles pour la construction du grand Maghreb des peuples ; un espoir qui ne peut se réaliser que par la résolution pacifique du conflit du Sahara occidental et par conséquent l'abandon et le renoncement du Maroc à sa politique expansionniste dans la région.

Le Congrès du Polisario se prépare activement dans les campements, quelle part vont y prendre les habitants des territoires occupés ?

Le 12^e congrès du Front du Polisario est d'abord une occasion, pour tous les militants de l'organisation, d'évaluer la situation aussi bien au niveau politique qu'organisationnel. Il est certain que la nouvelle donne du soulèvement populaire au Sahara occidental et au sud du Maroc occupera une place importante dans l'ordre du jour du prochain congrès du Front Polisario.

Missions dans les campements sahraouis

Plusieurs missions se sont rendues dans les campements en avril 2007, pilotées pour la majorité d'entre elles par l'AARASD. À cette occasion le groupe des « Français » a été reçu par le Président Mohamed Abdelaziz.

Délégation syndicale du CMCAS de la Gironde conduite par Christian Maguet, pour rencontrer les familles des enfants accueillis cet été par l'inter CE de Bordeaux, découvrir les conditions de vie des campements et retrouver les enfants des années précédentes. Les bons contacts pris à Smara avec les responsables de la coopération vont sans doute permettre d'établir des coopérations « électriques » entre les électriciens de Gironde et l'hôpital de Smara. (dossier suivi par Gilbert Poirier et Sophie Cortes)

Délégation de Nanterre conduite par M. Perreau-Bezouille maire-adjoint accompagné par deux équipes, l'une de santé avec médecin et dentiste pour préparer l'arrivée des enfants accueillis par la ville dès avril et l'autre de cinéma autour du réalisateur Cheik pour tourner un film sur les campements. Patrick Pochet chargé de mission à la ville pour l'international a largement facilité les contacts. À noter une rencontre entre M. Perreau et le Premier Ministre sahraoui Abdel Kader Omar.

Délégation du Mans qui venait prendre contact avec le maire d'Haouza et apprécier la fin des travaux de l'école primaire. Ils sont presque terminés, intérieur et extérieur, il reste que d'autres bâtiments sont encore à rénover et que le maire d'Haouza attend beaucoup de sa ville jumelle !

Le conflit du Sahara vu par l'ICG (International Crisis Group)

A quelques jours du début des négociations entre le Maroc et le Polisario, l'International Crisis Group (ICG) a publié deux études exhaustives sur l'affaire du Sahara. « L'optimisme concernant les négociations du 18 juin risque d'être prématuré, car les données du conflit ont changé. Le Conseil de sécurité de l'ONU se trouve devant un dilemme », conclut cette organisation non gouvernementale spécialisée dans l'analyse et la résolution des conflits, basée à Bruxelles. Pour l'ICG, le conseil de sécurité : « soit il doit convaincre le Maroc d'accepter la tenue par les Sahraouis d'un référendum basé sur le principe de

Délégation de l'AARASD venue reprendre attache avec les responsables et les bergers de la bergerie d'El Aïoun. La situation est contrastée, une bonne équipe très motivée rassurée de la reconduite du projet bergerie (financement CCFD et MAE) pour trois ans et consciente de l'importance du renouvellement des méthodes d'élevage dès à présent et de gros travaux à engager, la bergerie ayant été en partie détruite par une tempête de sable en février.

Mission conduite par l'association de Limoges, le CLSPS, à l'école du 27 février pour le développement du projet apprentissage du français.

Mission formation pilotée par l'association ERM-Pays de Loire à l'école d'infirmières de Smara.

Au même moment Jean Lamore partait dans les campements pour réaliser un film avec une petite équipe de réalisation, il vient d'être monté et sera montré en avant première au festival Sand Blast de Londres en Novembre.

Quelques semaines plutôt, l'équipe de formation à l'animation des scouts et guides de France mettait en place leur stage destiné principalement à former des jeunes femmes en coopération avec l'UJSARIO. C'est trois fois par an que Marie-Thérèse Marchand et son équipe se rend dans les campements pour la bonne fin de ces formations.

Mission de formation au français pilotée par Monique Roussel avec l'ONG abcd AGIR section de Bourgogne au mois de juin à Alger.

l'autodétermination qui, par définition, inclut l'option de l'indépendance, soit il doit inviter le Maroc, le Polisario et l'Algérie à négocier la résolution du conflit sur la base de principes qui leur conviennent. Pour l'organisation créée par George Soros, si c'est la deuxième proposition qui est retenue, « les négociations doivent être directes et libres sans médiation ni pré conditions de l'ONU. Elles doivent être initiées par le Maroc dans des termes qui puissent être sérieusement pris en compte par l'Algérie et le Polisario ». Cela dit, l'ICG juge le projet d'autonomie proposé par le Maroc « nettement insuffisant ».

RÉUNION DE LA PLATE-FORME solidarité avec le peuple sahraoui
5 et 6 octobre à Lacanau
à l'invitation du CMCAS de la Gironde

33^e EUCOCO

Conférence européenne de solidarité avec le peuple sahraoui à Rome
19, 20 et 21 octobre 2007

Assemblée Générale de l'AARASD

10 novembre 2007 à Vitry/seine

Ne manquez pas de noter cet important rendez-vous sur vos agendas et en même temps de renouveler votre adhésion.

SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
Conférence avec Hilt Teuwen, OXFAM
Au Mans le 16 novembre 2007
À Gonfreville le 19 novembre 2007

Conférence à l'université de Nanterre
24 novembre 2007

Congrès du Front Polisario
décembre 2007

Au calendrier 2008, deux livres à sortir aux éditions de l'Harmattan : l'édition française des poèmes de Nana Rachid, poétesse sahraouie et un livre retraçant l'histoire des solidarités française et européenne avec les sahraouis.

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD
356, rue de Vaugirard 75 015 Paris

Directeur de la publication : **Francis Jacob**
Responsable de rédaction : **Régine Villemont**
Comité de rédaction : **Régine Villemont, Philippe Riché, Marc Hermange, Gaëlle-Anne Dolz, Matthieu Liégeois.**
Photographes : **Matthieu Liégeois, Julien Dedenis Isabelle Foulonneau, Bérangère Musseau**
Mise en page : **Matthieu Liégeois**
Imprimé par Triskel Média

Juin 2007 « dépôts légal » n° 139
prix de l'abonnement : 14 euros
Numéro de commission Paritaire : **1110 G 87902**
Numéro d'ISSN : **0150-262X**

Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €
Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui !

Adhésion 2007 : 14 €, 22 € ou 66 €
Devenez un ami de la RASD

Envoyer vos coordonnées et votre règlement à
(Pensez à séparer l'adhésion et de l'abonnement)

CCP 19 303 94 K PARIS
AARASD 356 Rue de Vaugirard 75 015 Paris

Le tour de France des enfants Sahraouis, été 2007

Villes Le Mans / Gonfreville l'Orcher / Rezé / Blain / Saint Herblain / Saint Junien / Boisseuil / Eyjeaux / Limoges / Nanterre / Vitry sur Seine / Palaiseau / Grenoble / Massy / Magland / Uzeste / Bègles / Sainte Adresse / Harfleur / G ravelines... **Associations et comités d'entreprises** CE Connex (Gironde) / CE SNCF (Gironde) / CE CDC (Gironde) / CE CMCAS (Gironde) / CCAS / CLSPS (Limousin) / VVL / Francas / APAPS Palaiseau / ERM Pays de Loire / Scouts et Guides de France Grenoble et « Optimistes, vent du large » / Comité de Blain / Éclaireurs et Éclaireuses de France (Loon Plage) / AARASD Comités de la Sarthe, Gironde, Val de Marne / Comité de jumelage de Gonfreville l'Orcher / Un camion citerne pour le peuple sahraoui (Le Havre) / Association des jeunes sahraouis en France / Salem (Massy) / Comité de Saint Nazaire / Comités de solidarité avec les enfants sahraouis (Roussillon et Marseille) / Comités locaux du Secours populaire, du Secours catholique et d'Emmaus / « Faut qu'on s'active » (Boulogne)...



Le député Maire, Jean Paul Lecoq, réunit dans sa Mairie de Gonfreville l'Orcher, les familles d'accueil, le comité de jumelage et l'association du Havre « un camion citerne... » autour des enfants Sahraouis.



Réception à la mairie de Blain au cours du séjour 2007, l'occasion de rappeler que le Conseil municipal de Blain a voté une motion de soutien au peuple sahraoui en 2005.



Après une montée surprenante avec les bulles de Grenoble, pique nique au sommet et redescente à pied par les chemins avec toutes les familles grenobloises. Scouts et Guides de France – Grenoble



Après midi de rencontres, au centre de la CIMADE de Massy qui reçoit le groupe accueilli par l'association SALEM.



Avenue d'Houza au Mans. Les 25 ans du jumelage Le Mans/Houza fêté en présence de Jean Claude Boulard, Maire du Mans, et des enfants Sahraouis.



Les enfants accueillis par l'inter CE de Bordeaux, vedettes du Festival d'Uzeste.



Réception à l'Hôtel de Ville de St Nazaire avec Khalil M'Hamed, Ministre des territoires occupés.

Les enfants Sahraouis pendant le camp des éclaireurs de Loon Plage dans le sud de la France.